Écotaxe routière (France) : vraie taxe, fausse écologie

vendredi 8 novembre 2013, par NPA (commission écologie) (Date de rédaction antérieure : 7 novembre 2013).

Votée par la droite et la gauche en 2009, l'écotaxe est présentée comme l'outil de lutte indispensable contre le réchauffement climatique car elle appliquerait le principe « pollueur-payeur » à la circulation des camions. Cerise sur le gâteau, l'argent collecté serait réorienté vers le développement du rail…

L'écotaxe varie entre 3, 7 % et 4, 4 % de la valeur transportée. Elle est modulée selon l'efficacité du camion et la région, et concerne 600 000 véhicules français et 200 000 véhicules étrangers de plus de 3, 5 tonnes qui circulent sur les routes non payantes. Le parcours de chaque camion est retracé grâce à un dispositif embarqué et bien entendu aux fameux portiques…

Une taxe écologique ? c'est l'habituel enfumage des tenants du capitalisme vert, car l'écotaxe finance l'Agence de financement des infrastructures de transport de France (AFITF) en charge des routes, autoroutes et LGV… AFITF qui devait donc toucher les 40 milliards de dividendes des péages d'autoroute avant que Villepin ne les brade au privé !

Injuste socialement

L'écotaxe ne servira pas à relocaliser les activités agricoles dans les régions. Comme l'abattage des porcs, par exemple, est moins cher en Allemagne — absence de salaire minimum, exploitation des travailleurs roumains, salaires à moins de 4 euros l'heure — les élevages de porcs s'en rapprochent. La taxe ne fera qu'accélérer la disparition des petits paysans, transporteurs et commerces.

La spécialisation économique des régions est le fruit de la politique agricole menée par tous les gouvernements depuis De Gaulle, avec le soutien de la FNSEA qui aujourd'hui, avec le Medef, embraye sur la rage populaire causée par les licenciements pour défausser les patrons et le business agricole de leurs responsabilités. Comme la TVA, cette taxe sera payée par les consommateurs. C'est une augmentation de la part la plus inégalitaire de l'impôt.

Inefficace écologiquement

En Suisse où l'écotaxe existe depuis 12 ans, 2/3 des recettes sont affectées au rail. Résultat : deux fois plus de voies ferroviaires construites à travers les Alpes et percements de deux nouveaux tunnels (Saint-Gothard et Simplon) pour acheminer des marchandises qui sont passées de 30 à 60 millions de tonnes… Donc plus de camions pour les acheminer ! Le ferroutage, les autoroutes ferroviaires et les TGV-fret qui vont être financés par l'écotaxe sont en réalité le moyen de contourner les nœuds routiers (montagne, mer, Paris, Lyon), et non de réduire l'impact des poids lourds sur l'environnement (voir dossier dans l'*Anticapitaliste* n° 210).

Avec Daniel Tanuro (dans son article « Écotaxe : leçons de France » [[Voir sur ESSF (article 30196), Ecotaxe : leçons de France : http://www.europe-solidaire.org/spip.php ?article30196), nous disons : *« C'est une illusion de croire*

que la fiscalité puisse être le levier central d'une transition énergétique écologique. Dans le secteur des transports, il faudrait taxer la tonne de CO_2 à hauteur de 800 dollars pour que le marché opte pour des énergies vertes. Une stratégie digne de ce nom doit mettre en cause radicalement la concentration, la centralisation et l'accumulation du capital mondialisé, donc le type de développement des territoires qui en découle, le type d'agriculture, la masse de marchandises produites, leur qualité, leur utilité réelle et le volume des transports. Il n'y a pas d'autre voie pour réduire les émissions de 80 à 95 % d'ici 2050. »

Futur scandale d'État ?

Le contrat établi dans le cadre d'un partenariat public-privé avec la société privée Ecomouv qui collectera l'écotaxe inaugure une grande nouveauté : le privé perçoit l'impôt et se goinfre au passage de 20 % de la taxe, soit 280 millions, contre 1 % pour les services publics de perception. En cas de manquement, l'État devra verser 800 millions à Ecomouv. C'est ce qui va se passer dès 2014 ! L'État s'est lui-même piégé. Un mauvais parfum de scandale plane.

Par sa politique fiscale injuste, le gouvernement avait lui-même alimenté le « ras-le-bol fiscal ». Avec l'écotaxe, il sécrète le ras-le-bol environnemental. L'urgence sociale comme l'urgence climatique exigent de combattre frontalement ce gouvernement.

CorrespondantEs de la commission nationale écologie

P.-S.

* Publié dans : Hebdo L'Anticapitaliste - 216 (07/11/2013). http://www.npa2009.org/